

# Hirondelles... Martinets...

Des espèces qui vivent sur nos maisons, nos immeubles...  
Toutes menacées...  
Toutes protégées par la loi !



En 2022,  
la Métropole  
et la LPO lancent  
le Plan de sauvegarde  
des hirondelles  
et des martinets

Martinet noir



**Martinet noir / Martinet à ventre blanc :** nichent sous les avant-toits, dans les fentes des façades, à plus de 5 mètres de haut. Tourbillonnent autour des immeubles.

**Hirondelle rustique :** construit un nid en bol ouvert dans les écuries, les étables.

**Hirondelle de rochers :** grise et noire, construit son nid sur les falaises, ponts, viaducs.

**Hirondelle de fenêtre :** accroche son nid d'argile sur les façades.

Hirondelle rustique



Martinet à ventre blanc



Cinq  
espèces  
concernées

Déjà victimes de la disparition des insectes volants dont elles se nourrissent, ces espèces voient trop souvent leurs nids détruits ou bouchés par les rénovations ou destructions de bâtiments.

Hirondelle de fenêtre



Hirondelle de rochers



Détruire les nids d'hirondelles même vides, obturer même en hiver les trous par où entrent les martinets est interdit. Remettre des nids ou des nichoirs à disposition des oiseaux est une obligation légale<sup>1</sup>.

Particuliers, collectivités, entreprises...  
vous pouvez participer AU PLAN DE SAUVEGARDE

<sup>1</sup> Code de l'environnement articles L-411 et L-412  
Arrêté ministériel du 29 octobre 2009

Dès à présent  
vous pouvez :

*Rechercher, noter, suivre les sites de nidification au retour  
des oiseaux*

- SIGNALEZ sur le site <http://www.faune-rhone.org> les bâtiments occupés par les hirondelles ou les martinets

- Pour SUIVRE une colonie en détail, PROSPECTER un quartier... contactez Nathalie Martin, bénévole LPO référente [lpo69groupehirondelles@gmail.com](mailto:lpo69groupehirondelles@gmail.com)

### *Protéger les sites de nidification*

Une rénovation, une démolition ? Que vous soyez entrepreneur, porteur de projet ou riverain...

VÉRIFIEZ leur présence. **Contactez la LPO ou un bureau d'études spécialisé** en cas de découverte avérée ou de doute : contactez Cyrille Frey, chargé de mission LPO [cyrille.frey@lpo.fr](mailto:cyrille.frey@lpo.fr)



Nichoires à Hirondelles de fenêtre, Caluire-et-Cuire



Nichoires à Martinets, Vaise

### *Le déroulement du plan de sauvegarde*



**D'autres espèces protégées se reproduisent parfois dans les bâtiments : moineaux, rougequeues, chauves-souris ... Ne les négligez pas !**

Avec le soutien de la Métropole de Lyon  
Document et crédits photo : LPO DT Rhône

